

SEPTEMBRE > OCTOBRE 2015

Crescendo



HAINAUT

ENSEMBLE, ÉLEVONS
VOTRE PROJET



LA NEWSLETTER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU HAINAUT

ÉDITO

Tatiana Hamaide

Responsable Communication
& Events



Un Crescendo qui parle de vous

Rappelez-vous, nous avons mené ces derniers mois auprès de vous une enquête sur nos outils de communication. Il en ressort clairement que vous souhaiteriez qu'on y parle plus de vous.

La plupart des personnes interrogées aiment (68%), voire aiment beaucoup (30%), la version imprimée et digitale de la newsletter Crescendo. Cependant, vous êtes encore fort partagés sur la question de faut-il supprimer oui (56%) ou non (44%) la version digitale. Certains, qui ne sont pas encore prêts à abandonner le papier, associent même la lecture de leur Crescendo imprimé à un moment agréable (on peut le lire chez soi le soir, la tête reposée, dans son fauteuil).

Sur base de ces constats, nous avons décidé de garder encore nos deux supports (Crescendo et @Crescendo), mais en les remaniant quelque peu, tant dans le contenu que dans la forme.

Pour ce qui est de ce support imprimé, nous parlerons de VOUS en page 2 (une interview), et nous veillerons à rendre votre lecture agréable, voire décontractée. Pour que ce moment soit réellement LE VÔTRE!

LA CCI HAINAUT SORT SON NOUVEL ALBUM :

« BREAKFAST IN HAINAUT » !

Ce n'est plus « Breakfast in America », célèbre album du groupe Supertramp sorti en 1979, mais « Breakfast in Hainaut » que la Chambre vous propose à la rentrée 2015!

Ce nouveau concept événementiel répond à une demande de nos membres pour des activités centrées principalement sur l'échange de cartes de visites, de manière récurrente, avec des participants aux profils variés, dans une ambiance saine et décontractée.

« Breakfast in », comme son nom l'indique, se présentera sous la forme d'un « petit-déjeuner-networking ». Il se déroulera tous les 2 mois au sein d'une entreprise hôte, un membre qui invite en respectant un cahier des charges bien précis.

Cette activité sera gratuite et exclusivement réservée aux membres de la CCI Hainaut, avec un maximum de 50 participants.

La toute première édition s'intitulera « Breakfast in Monceau », car c'est bien là que se situe la société Azimut (Coopérative de mise à l'emploi) qui vous accueillera prochainement pour



expérimenter ce tout nouveau concept de networking... d'inspiration quelque peu rock!

Un cadeau unique à celui qui découvre qui figure sur l'album!

Contact et info:

Département Events

Tél. +32 (0)71 582 871

E-mail: events@cchib.be

« Breakfast In Hainaut » en résumé

- Petit-déjeuner avec networking (8h-10h)
- Une entreprise membre qui reçoit
- Exclusivement réservé aux membres et gratuit - 1 personne par entreprise
- 50 participants maximum (dont 10 invités de l'entreprise qui reçoit) - 1x tous les 2 mois

Prochainement (le 27/10): « Breakfast in Monceau » chez Azimut

Infos et inscriptions sur <http://www.cchib.be/agenda/>



Passons-nous le micro

LA CHAÎNE D'INTERVIEWS DE NOS MEMBRES ENTREPRENANTS

Pour lancer cette chaîne d'interviews, la CCIH a tendu le micro à Denis Drousie



DENIS DROUSIE
Directeur d'ECOTERRES SA

CCIH: Qu'est-ce qui vous a mené à la tête d'EcoTerres?

« Juste une passion qui est l'environnement ! J'ai fait mes études (fin des années '80) dans le domaine de l'agronomie puis j'ai bifurqué vers la chimie par passion pour l'environnement. A l'issue de mes études, après avoir commencé un doctorat à l'UCL, j'ai eu la chance d'être engagé (fin 1993) dans une entreprise de génie civil mais orientée dans l'environnement car on y aménageait des décharges d'ordures (en BW, celles de Mont-Saint-Guibert et de Braine-le-Château). C'est là que j'ai acquis une fibre de génie civiliste ! Cela a son importance pour la suite car EcoTerres, j'insiste là-dessus, c'est du génie civil environnemental. (...)

En 1998, je suis passé chez Dredging International, d'abord en tant qu'Ingénieur Projet puis Directeur d'EcoTerres. Début janvier 2007, on me confie la gestion de la nouvelle filiale française du groupe : Extract EcoTerres. Depuis juin 2011 jusqu'à ce jour, ma fonction consiste à gérer EcoTerres Groupe c'est-à-dire les filiales francophones du pôle environnemental du groupe DEME couvrant principalement les sociétés EcoTerres (travaux de dépollution), Kalis (travaux de dragage), Sedisol (Joint-venture dédiée au traitement des sédiments de dragage) et Extract-EcoTerres. »

Quelle est votre plus grande fierté professionnelle?

« EcoTerres, c'est une vraie success story ! Je suis admiratif devant mes prédécesseurs qui, fin des années '80, ont identifié l'intérêt de créer une société de toute pièce dans un secteur d'activité – la dépollution des sols et le dragage environnemental – qui n'existait pas. Et résultat des courses : 25 ans plus tard, on se retrouve avec un EcoTerres Holding, qui pèse 160 à 170 millions d'euros de chiffres d'affaire, leader dans son domaine, avec 400 personnes à son actif et présent un peu partout en Europe ! Mais entre-temps,

EcoTerres

- Entreprise spécialisée du groupe international DEME (Dredging Environmental and Marine Engineering)
- Créée en 1990, elle compte aujourd'hui 45 employés à son actif
- Entreprise de travaux, spécialisée dans le domaine de l'environnement, axe ses activités autour de 4 pôles :
 1. la dépollution des sols et des eaux souterraines
 2. la gestion des produits de dragage et de curage
 3. la réhabilitation de décharges et l'aménagement de centres d'enfouissement technique (CET)
 4. la revitalisation d'anciennes friches industrielles
- Chiffre d'affaires : 25 millions d'euros
- Quelques références clients : Erachem, Arcelor, SPW voie hydraulique

ces marchés se sont structurés, la législation a évolué, une forte concurrence s'est installée. Et donc, pour maintenir une croissance saine, on n'a pas d'autre choix que d'évoluer, notamment en réorientant nos technologies. »

Quels sont vos projets pour le futur?

« On ne dévoile pas ses projets, si ? (rires) Je vous en dévoile un, celui-là très régional : nous sommes déjà fort présents dans l'Ecopôle à Farciennes avec Sedisol et la plateforme de traitement de terres du Petit Try. Nous souhaitons y poursuivre notre développement, en lien avec la voie d'eau : divers investissements sont projetés tant sur Sedisol que sur le Petit Try. Nous étudions également l'implantation des bureaux et atelier d'EcoTerres groupe dans l'Ecopôle. »

SON CRED/DEVISE : D. Drousie prône « une culture d'entreprise axée sur l'innovation ». Se montrer très professionnel est très important aussi à ses yeux, certainement dans le monde de l'environnement/du déchet qui est très sensible.

SES FORCES ET FAIBLESSES : parmi ses forces, on ressent le « feu sacré », cette volonté de travailler, et de « gagner » AVEC passion. Parmi ses faiblesses, l'homme reconnaît son goût d'insatisfaction et son incapacité de déceler les forces et faiblesses de ses futurs collaborateurs lorsqu'il cherche à se constituer une équipe. « Je travaille trop souvent par essais/erreurs » dit-il.

CONSEILS AUX JEUNES ENTREPRENEURS : « il faut être passionné par ce qu'on fait, oser travailler et y croire, être très ouvert sur le monde et apprendre les langues ». D. Drousie déplore que si peu d'ingénieurs francophones maîtrisent le néerlandais !

Pour poursuivre la chaîne d'interviews que constitue cette nouvelle rubrique, Denis Drousie a choisi de poser à son tour quelques questions à Danny Roosens de Roosens Bétons. Nous vous les ferons découvrir lors du prochain Crescendo.

Enregistrement des substances et produits chimiques: le registre belge des nanomatériaux

Contrairement à une idée reçue, les entreprises présentes en Belgique ne doivent pas que se conformer à REACH, la législation européenne en matière d'enregistrement des substances chimiques. En effet, la Belgique a prévu la mise en place d'un registre national des nanomatériaux à partir du 1er janvier 2016. Signe de son importance, les entreprises devront informer leur comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) au sujet de l'enregistrement de nanomatériaux. Les entreprises concernées doivent donc de se préparer à l'échéance du 1^{er} janvier 2016.

Quelles sont les entreprises concernées?

Toutes les entreprises important, produisant ou distribuant à des fins professionnelles des substances et produits chimiques sont a priori concernées par le registre belge. Bien que toutes les substances chimiques ne soient pas considérées comme des nanomatériaux au sens de la réglementation belge, il importe de bien connaître et comprendre celle-ci pour déterminer ses obligations en tant qu'acheteur et/ou vendeur de substances chimiques. Toutes les personnes publiques ou privées actives dans la R & D sont également concernées, même si elles ne vendent pas leurs substances.

Pourquoi la date du 1er janvier 2016 est-elle importante?

A cette date, les entreprises concernées auront obligatoirement dû déclarer les substances chimiques considérées en droit belge comme étant des nanomatériaux et qu'elles auront déjà produites, importées ou distribuées à des fins professionnelles. Après cette date, elles devront aussi enregistrer leurs nanomatériaux préalablement à leur mise sur le marché. Par ailleurs, l'enregistrement s'étendra à partir du 1er janvier 2017 aux mélanges contenant des nanomatériaux. L'enregistrement des produits contenant des nanomatériaux pourrait également devenir obligatoire dès 2018.

En quoi consiste l'enregistrement belge?

L'enregistrement belge des nanomatériaux consiste en la remise d'un certain nombre d'informations scientifiques



et commerciales au Service public fédéral de la Santé. L'enregistrement nécessite par ailleurs une justification juridique de la confidentialité de certaines données, afin de préserver les secrets commerciaux ou techniques de l'entreprise.

Quelles sont les sanctions en cas d'absence d'enregistrement?

Le défaut d'enregistrement peut être sanctionné par des peines allant jusqu'à 3 ans de prison et 720.000 euros d'amende.

L'enregistrement de nanomatériaux concerne-t-il les fournisseurs et les clients des entreprises?

L'enregistrement vise toute la chaîne de la mise sur le marché de nanomatériaux, sauf la vente aux consommateurs. Chaque entreprise doit donc

aussi mettre en place une politique de suivi et de coordination entre ses fournisseurs et ses propres clients professionnels, en ce compris sur le plan contractuel.

Auteur: **Anthony BOCHON** (Avocat au Barreau de Bruxelles – enseignant à l'U.L.B.)



La CCI Hainaut organise un Petit-déjeuner sur le même sujet

**24/09/2015 DE 8H30 À 10H30
HÔTEL AKENA À LA LOUVIÈRE**

Me Anthony Bochon y expliquera les obligations s'imposant aux entreprises et donnera des conseils sur la stratégie à mettre en place pour préparer l'enregistrement des nanomatériaux au 1^{er} janvier 2016.

Infos et Inscriptions sur www.ccih.be/agenda

EVENTS

17 SEPT - FARIENNES

COCKTAIL INÉDIT DE RENTRÉE

Dragage sur la Sambre!

Cocktail à bord d'un bateau avec navigation commentée sur la Basse Sambre. Découverte d'une drague et visualisation des opérations de déchargement des barges (au droit du quai de Sedisol). Organisé en collaboration avec **EcoTerres/Kalis**.

De 12h30 à 16h30, suivi d'une possible visite de Sedisol. Uniquement réservé aux membres au tarif de 36,30 € tvac (30 € htva). Nombre de places limité à 80 personnes.

CONTACT: **Cellule Events de la CCI Hainaut**

Tél. 071 532 871 • events@ccih.be

23 SEPT - NIVELLES

Retour des attachés douaniers des pays BRICS

Une après-midi de rendez-vous individuels avec les attachés douaniers des pays BRICS.

Cible: toute entreprise intéressée d'exporter vers ces pays.

En collaboration avec la **CCI du Brabant Wallon, de la CCI Wapi, et du SPF Finances**.

Jusqu'à trois rendez-vous possibles. Tarif membre: à partir de 50 € tvac.

CONTACT: **Anne-Françoise Meuter**

Tél. 071 532 877

anne.francoise.meuter@ccih.be

24 SEPT - LA LOUVIÈRE

PETIT-DÉJEUNER D'ACTUALITÉ

Substances et produits chimiques: préparez l'enregistrement belge de vos nanomatériaux!

ORATEUR: Me Anthony Bochon, avocat au Barreau de Bruxelles et enseignant à l'ULB (cfr. page 3). De 8h30 à 10h30 à l'Hôtel Akena, à La Louvière. Tarif membre: 24,20 € ttc (20 € htva). Non-membre: 36,30 € ttc (30 € htva).

CONTACT: **Cellule Events de la CCI Hainaut**

Tél. 071 532 871 • events@ccih.be

13 OCT - BRUXELLES

VISITE D'ENTREPRISE

Dispatching d'Electrabel

Visite guidée du Dispatching d'Electrabel et exposé sur le fonctionnement du marché de l'énergie, par **Monsieur Stéphane Pirotte de GDF SUEZ Trading**.



Organisé en collaboration avec **Electrabel**.

Rassemblement à 11h30 et retour à 17h30 à la Gare Charleroi Sud. Tarif membre: 36,30 € tvac. Non-membre: 54,45 € tvac (prix incluant catering, visite, exposés ET ticket de train A/R). Nombre de places limité. Une seule personne par entreprise. Priorité à nos membres.

CONTACT: **Cellule Events de la CCI Hainaut**

Tél. 071 532 871 - events@ccih.be

27 OCT - MONCEAU

Breakfast in Monceau

Chez Azimut

Détails et « album » en page 1.

FORMATIONS/CLUBS

Cycle de formations Management (4 dates)

CIBLE: Cadres et dirigeants d'entreprise

De 13h30 à 17h00 à La Louvière (Hôtel Akena)

29 SEPT - LA LOUVIÈRE

Comprendre et gérer la génération « Y »

FORMATEUR: **Alain Mulatin, Simplylife**

8 OCT - LA LOUVIÈRE

Je deviens chef de mes anciens collègues. Comment faire ?

FORMATEUR: **Francis Van Looy, Assertifuture**

20 OCT - LA LOUVIÈRE

Réussissez votre passage à la retraite!

FORMATEUR: **Pierre Degand, Sequoia Ways**

29 OCT - LA LOUVIÈRE

Vous en avez marre de vos collaborateurs? Comprenez-vous avant de les comprendre!

FORMATRICE: **Isabelle Marionex, Coach**

Cycle Management gratuit pour les membres de la CCIH (15 € tvac uniquement pour accéder au test des talents, nécessaire pour préparer la séance du 29/10/15). Non-membres (par séance): 140 € htva (169,4 € tvac).

CONTACT: **Natalia Ostach**

065 226 508 • natalia.ostach@ccih.be

Formation en comptabilité (2 jours)

12 NOV - MONS

Démystifier les comptes annuels

19 NOV - MONS

Analyser votre société dans son environnement pour mieux la piloter

FORMATRICE: **Karin Comblé, KMS sprl, professeur de comptabilité à l'UMONS**.

Tarif membre: 250 €/jour htva (302,50 tvac).

Non-membre: 350 €/jour htva (423,50 € tvac).

Eligible chèques-formations.

Club « Entre Soie »

Débutera à l'automne 2015

CONTACT: **Arnaud Baudoin**

Mobile: 0491 08 55 41 • arnaud.baudoin@ccih.be

Rédaction et coordination
Tatiana Hamaide - CCIH

Éditeur responsable
Benoit Moons - CCIH - Av. Général Michel 1C - 6000 Charleroi

Conception graphique et impression
MWP

PARTENAIRES DE NOS FORMATIONS
tempo-team